



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

maladie de Parkinson

Question écrite n° 123766

Texte de la question

Mme Conchita Lacuey attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la question de la prise en charge des malades atteints de la maladie de Parkinson. L'association France Parkinson a élaboré un plan d'action sur cette pathologie afin que les patients qui en sont atteints, quelques 150 000, puissent bénéficier d'un système de soins structuré par un maillage du territoire visible et un accès égal aux soins sur l'ensemble du territoire. Le 11 juillet 2011, à l'issue d'un comité interministériel il a été annoncé le lancement d'un plan d'action sans la proposition d'un budget adéquat nécessaire à la mise en place du plan d'action proposé par France Parkinson. Et malgré l'intérêt porté aux revendications des associations parkinsoniennes, il semble que rien ne soit prévu dans le budget 2012 à cet effet. Aussi, elle lui demande quelles sont les mesures financières qu'il entend prendre pour mettre en oeuvre un plan national.

Données clés

Auteur : [Mme Conchita Lacuey](#)

Circonscription : Gironde (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 123766

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 6 décembre 2011, page 12763

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)